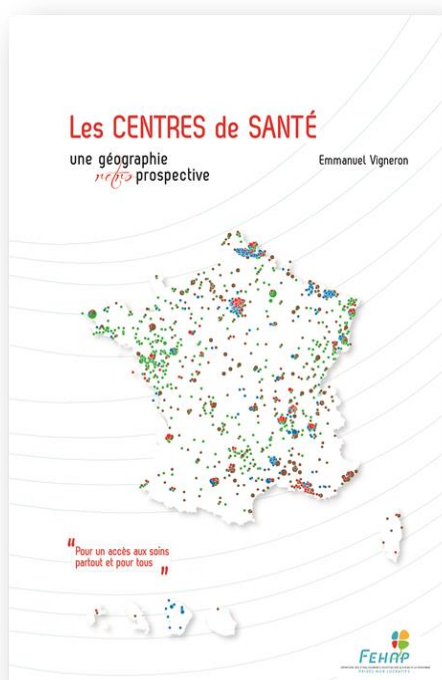


Dossier de Presse : "Les Centres de Santé, une géographie rétro-prospective"

A l'heure où se dessine la loi de santé, [une étude inédite sur les centres de santé](#), réalisée en collaboration par la FEHAP et la Nouvelle Fabrique des territoires, met en lumière les défis auxquels les centres de santé peuvent répondre en France en fonction des caractéristiques propres à leur implantation territoriale.

L'étude apporte des réponses à de nombreuses questions : les centres de santé, très anciens, répondent-ils aux besoins contemporains ? Existe-t-il une complémentarité entre centres de santé et maisons de santé ? Comment penser l'implantation des centres de santé en France ?



L'ouvrage réalise une première : un recensement exhaustif des 1842 centres de santé en France et de leur implantation sur l'ensemble du territoire national. Il en explique les raisons tenant à l'histoire des territoires et des différentes initiatives qui ont porté ces centres de santé. L'ouvrage propose également des actions pour permettre aux centres de santé de se développer ; il met en texte mais également en image, avec plusieurs cartographies rendant compte des problématiques territoriales. Une carte prospective et originale propose notamment 398 cantons où les besoins de la population, les difficultés socio-économiques et de démographie médicale pourraient conduire au développement de nouveaux centres de santé.

Les résultats montrent que les centres de santé constituent une réponse indéniable aux difficultés d'accessibilité géographique et financière aux soins, aussi bien médicale que paramédicale : ils apportent une offre de soins de premier recours, porte d'entrée indispensable dans des parcours de soins cohérents ; ils ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires ; ils sont capables de se projeter sur des territoires excentrés ou défavorisés, où la médecine libérale s'implante peu ou n'existe plus ; enfin, la pratique pluri-professionnelle permet à un praticien de ne pas être isolé, facteur déterminant de l'attractivité, ce qui contribue à lutter contre les déserts médicaux.

Contacts presse :

Jean-Baptiste Boudin-Lestienne,
Responsable de la Communication
01.53.98.95.30 - 06.14.07.82.14
jean-baptiste.boudin-lestienne@fehpa.fr